

Etapes de la mise en place du dispositif

1. Le 6 et 20 MAI 2019 : Formation des adultes accompagnateurs (15 participants : personnels de l'établissement + parents d'élèves élus).
2. Du 27/05/2019 au 7/06/2019 : sensibilisation des élèves (intervention des adultes accompagnateurs par binôme dans les classes pour expliquer le dispositif et sa mise en place).
3. Du 28/05/2019 au 14/06/2019 (midi) : dépôt de candidature des élèves dans une boîte au CDI.
4. Du 14/06/2019 (midi) au 18/06/2019 : Pré-sélection des candidatures.
5. Du 20/06/2019 au 21/06/2019 : Entretiens de motivation pour les élèves (5 à 7min avec deux adultes accompagnateurs).
6. Le 4/07/2019 : Réunion équipe médiation pour choisir 12 élèves médiateurs (4 par niveau, sauf les 3°).
7. Septembre 2019 : Annonce des candidatures retenues + Formation des élèves médiateurs (9h de formations sur deux jours).